



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation des hôpitaux

Question au Gouvernement n° 1069

Texte de la question

SITUATION DES HÔPITAUX

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alain Bruneel, rapporteur. Madame la ministre de la santé, depuis le 10 janvier 2018, les parlementaires communistes parcourent la France pour aller à la rencontre des personnels hospitaliers. À chaque hôpital visité, nous faisons le même constat : personnels usés, services en sous-effectif, des lits supprimés, moyens financiers insuffisants...

Depuis plusieurs mois, le monde de la santé ne cesse de vous alerter à propos de cette situation critique, conséquence des derniers choix budgétaires, à l'exemple de l'hôpital Pierre-Janet, au Havre. Les urgences hospitalières ne sont que le triste reflet d'hôpitaux au bord de l'asphyxie. L'explosion du nombre de personnes et l'allongement des délais d'attente sont encore aggravés par la pénurie de médecins urgentistes.

Avec des personnels qui partent en congés sans pouvoir être remplacés et la difficulté de recourir à des médecins remplaçants, l'été s'annonce dramatique. Selon le président du SAMU - Urgences de France, il y aurait une centaine de services en danger cet été. Pour répondre à ce cri d'alarme, madame la ministre, vous n'avez fait qu'engager les citoyens à se montrer responsables en n'allant à l'hôpital que pour les seules urgences vitales.

Plus que des recommandations, nous vous demandons de vraies réponses. Je vous poserai donc deux questions, madame la ministre. Dans l'immédiat, que comptez-vous mettre en place pour parer aux risques sanitaires cet été ? Deuxièmement, alors que de nouvelles coupes budgétaires sont envisagées sur l'assurance maladie pour l'année 2019, allez-vous sortir de la logique de compression des coûts pour redonner enfin une bouffée d'oxygène à nos hôpitaux, à leurs personnels et à leurs patients ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs des groupes FI et NG.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Un député du groupe LR . Et du pognon de dingue !

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, comme vous le savez, la situation dans les hôpitaux se dégrade malheureusement depuis le début des années 2000 : cela ne date pas du 1er janvier 2018.

Cette situation est liée, d'une part, à une très grande difficulté à recruter des médecins, à la fois en milieu hospitalier et en médecine de ville. Pourquoi ? Parce que le *numerus clausus* permettant la formation des

médecins a été fermé entre 1977 et 2005 : moins de 4 000 médecins par an ont été formés pendant cette période.

M. Jean-Paul Lecoq. Merci Alain Juppé !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Nous en formons à présent 9 000 par an, mais il faut quinze ans pour que ces médecins arrivent sur le marché. C'est pourquoi nous avons actuellement un déficit de recrutement et donc de temps médical, à la fois dans les établissements de santé publics et privés et en médecine libérale. De fait, l'hôpital devient le réceptacle de cette difficulté d'accès aux soins.

Vous avez parlé des services d'urgences, monsieur le député : nous suivons de très près leur activité. Toutes les agences régionales de santé – ARS – anticipent les départs en vacances et comptabilisent les lits ouverts dans les différentes disciplines, afin de redistribuer un certain nombre de personnels, de rouvrir des lits dans les zones en tension, notamment les zones touristiques, et d'éviter tout défaut d'accès aux urgences dans ces zones où se rendent nos compatriotes pendant les mois d'été.

Tout cela est parfaitement contrôlé au niveau du ministère. J'ai rencontré les médecins urgentistes hier ; je les vois pratiquement tous les mois pour faire le point avec eux.

Nous faisons aussi face, comme vous le savez, à des mercenaires, c'est-à-dire à des médecins qui travaillent à la journée, payés parfois 2 000 euros par jour : ils sont en partie responsables du déficit des petits hôpitaux périphériques. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Pierre Cordier. C'est vrai !

Mme Christine Pires Beaune. Très juste !

Mme Agnès Buzyn, ministre. J'ai pris un décret pour limiter les rémunérations de ces médecins.

M. Pierre Cordier et M. Fabien Di Filippo . Un décret, cela ne suffit pas, il faut légiférer !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Je continue à œuvrer à une transformation en profondeur de notre système de santé, qui sera annoncée dans les prochaines semaines.

M. Fabien Di Filippo. Vous ne faites rien ! Vous êtes la ministre de l'indignation facile !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Cette transformation vise à réorganiser à la fois la médecine de ville et la médecine hospitalière, pour assurer un meilleur accès aux soins à nos compatriotes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1069

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2018](#)